

		CA Séance du 08/03/22
	<b>CAMPAGNE DE SÉLECTION EN MASTER 1</b>	

### **Modalités de candidatures :**

La plateforme eCandidat prendra en charge le dépôt de candidature des étudiants en Master 1, la réponse des établissements et l'affectation des candidats dans les masters en vue de la rentrée 2022-2023.

- Début de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : Lundi 25 avril 2022
- Fin de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : Vendredi 20 mai 2022
- Étude des dossiers par les commissions : du Samedi 21 mai 2022 au Jeudi 16 juin 2022
- Envoi des PV signés : Jeudi 16 juin 2022 au plus tard
- Réponse aux candidats : Lundi 20 juin 2022 au plus tard

### **Modalités de sélection :**

Les modalités de sélection propres à chaque mention/parcours sont indiquées sur la plateforme.

⇒ Étude de dossier avec ou sans entretien d'admission selon les filières.

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte notamment :

- Les notes obtenues en Licence (ou tout diplôme équivalent). Les critères d'examen des notes peuvent être modulés en fonction des mentions de licence et disciplines suivies par le/la candidat(e) ;
- Le projet du candidat et son adéquation avec la formation ;
- Toutes pièces complémentaires demandées au moment de la candidature et spécifiques à la formation ;
- L'entretien le cas échéant.

### **Capacités d'accueil :**

Cf. Annexe 1 – Portail Master – capacités 2022-2023

Les capacités d'accueil des formations concernent les places ouvertes en formation initiale et formation professionnelle (alternance, formation continue et apprentissage).

### **Commission d'Examen des dossiers :**

Les commissions sont composées d'au moins 3 personnes intervenant dans la formation dont le responsable de formation et dont au minimum 2 titulaires de l'URCA.

La composition de la commission d'examen des vœux devra être définie pour chaque mention ou parcours.

Chaque composition est arrêtée par le président de l'URCA.

### **Délai de réponse des candidats aux propositions d'admission :**

Pour les propositions d'admission reçues :

- Jusqu'à la fermeture estivale de l'établissement : **J+6**
- A partir de la fermeture de l'établissement : **J+3**

**Date butoir d'inscription\* avant désistement d'office :**

Début des inscriptions : le 6 juillet 2022\*

- Pour les candidats admis sur eCandidat jusqu'au 14 juillet : **le 20 juillet 2022\* au plus tard** (Désistements effectués les 21-22 juillet)
- Pour les candidats admis sur eCandidat entre le 15 juillet et le 15 août : **le 24 août 2022\* au plus tard** (Désistements effectués les 25-26 août)
- Pour les candidats admis sur eCandidat entre le 16 août et le 4 septembre : **au plus tard à la date de fin des IA\*** (Désistements effectués s'il reste des étudiants sur liste complémentaire)

*\*Les dates peuvent varier en fonction du futur calendrier fixant les modalités d'inscription 2022-2023 qui précise notamment la période de fermeture estivale des IA.*